

Circuit jeunes zone sud 67 J6 SIMPLE

Convocations



Vous trouverez ci-dessous les heures de convocations pour la 6ème étape du Circuit jeunes 67 de badminton (zone sud), qui se déroulera le 24 mars 2019 en simple.

Les heures indiquées sont les heures de convocation, merci de les respecter.

CONVOCATIONS :

Chaque joueur(se) est prié(e) de se présenter à la table de marque de la salle avant le début de la compétition et à l'heure indiquée ci-dessous. Un carnet du joueur sera remis à chaque nouveau joueur lors du pointage et à utiliser tout le reste de la saison (explications sur place).

TENUE VESTIMENTAIRE :

Nous vous rappelons que cette compétition nécessite une tenue vestimentaire réglementaire (short/jupette, t-shirt, chaussures adaptées), les Juges Arbitres seront attentifs et intransigeants sur ce point. Merci de transmettre ces consignes aux joueurs.

RETARDS

Tout retard de plus de 10 min par rapport à l'heure de convocation devra être signalé au Juge-Arbitre de la compétition :

Benjamin SEILER (JA principal) : 06 65 62 05 39

Laurent GSCHWIND (JA adjoint) : 06 15 16 23 23

Tout retard de plus de 10 min non prévu, entraînera le forfait du joueur sur l'étape.

FORFAITS :

1. Les responsables des clubs ou parents / joueurs sont priés de prévenir en cas d'éventuel forfait/absence le responsable du Circuit jeunes :

Séverine SCHOTTER – formulaire en ligne

<https://goo.gl/forms/NhsltONMChEQAyPM2>

le plus tôt possible et au plus tard : Le vendredi 22 mars 2019 avant midi

Si le forfait /absence est signalé dans ce délai, aucun justificatif ne sera demandé.

2. Passé ce délai, tout forfait devra être justifié par mail au CODEP 67 (badcodep67@gmail.com) au maximum 5 jours ouvrables après le dernier jour de la compétition sous peine de sanction : « suspension de compétition de 2 mois ».

RESTAURATION :

A savoir une petite restauration sera assurée dans le complexe.

Catégories	Heures de convocations	Lieux
1SH Poussin (2010 – 2009)	8h30	CENTRE SPORTIF des droits de l'homme – rue Peter Schwarber à Strasbourg
2Poussine (2010 – 2009)	8h30	CENTRE SPORTIF des droits de l'homme – rue Peter Schwarber à Strasbourg
SH Benjamin (2008 – 2007)	10h35	CENTRE SPORTIF des droits de l'homme – rue Peter Schwarber à Strasbourg
SD Benjamine (2008 – 2007)	8h55	Gymnase HEYRITZ – allée Colette Besson à Strasbourg
SH Minime (2006 – 2005)	13h05	CENTRE SPORTIF des droits de l'homme – rue Peter Schwarber à Strasbourg
SD Minime (2006 – 2005)	8H30	Gymnase HEYRITZ – allée Colette Besson à Strasbourg
SH Cadet (2004 – 2003)	11h25	Gymnase HEYRITZ – allée Colette Besson à Strasbourg
SD Cadette (2004 – 2003)	12h15	Gymnase HEYRITZ – allée Colette Besson à Strasbourg

Seuls les horaires de cette convocation sont valables et peuvent être communiqués.

Séverine SCHOTTER